

## Adhésion 2024

### Association Archéologique des Pyrénées-Orientales

NOM (en majuscule) .....

Prénom .....

Profession (ou avant retraite, facultatif) .....

Adresse (en majuscule) .....

Code postal et commune.....

N° de téléphone (pour joindre pour sorties, annulation...) .....

**Email** .....

**Je désirerais participer** à : stages de prospection – fouilles archéologiques – traitement de mobilier  
(entourez vos desiderata)

AAPO - Tarif des cotisations 2024		frais d'envoi du Bulletin <i>Archéo-66</i> , par voie postale	TOTAL
<b>Cotisation membre standard</b>	<b>22 euros</b>	(+ 9,50 euros)	
Cotisation réduite (étudiants non salariés, demandeurs d'emploi)	12 euros	(+ 9,50 euros)	
Cotisation de soutien de 66 € *	66 euros	(+ 9,50 euros)	
Don *	montant : .....		
<p>* Pour les particuliers : 66 % du montant du don est déductible de votre Impôt sur le Revenu (dans la limite de 20 % de votre revenu). Un justificatif (reçu fiscal) permettant aux donateurs de bénéficier d'une réduction d'impôt (CGI, art. 200 et 238 bis) vous sera délivré.</p>			

L'inscription est annuelle et la cotisation est fixée à **22 €** (ou **12 €** pour les étudiants non salariés et les demandeurs d'emploi). L'AAPO étant reconnue « association d'utilité publique », il est possible de payer une cotisation de soutien de **66 €** (dont les 2/3 seront déduits de vos impôts sur le revenu ; nous vous enverrons un récépissé).

Vers avril/mai 2024, le bulletin *Archéo 66* N°38 sera disponible (au siège de l'AAPO ou lors des conférences). Si vous souhaitez recevoir par la poste la publication annuelle de l'Association, joindre 9,50 € pour les frais d'envoi.

**Je joins donc à ce formulaire ma cotisation pour 2024 de ..... € (par chèque).**

Renvoyez cette fiche avec votre chèque de cotisation à :

**Association Archéologique des Pyrénées-Orientales,  
74 avenue Paul Alduy,  
66100 PERPIGNAN.**